Extrait du registre des délibérations

Séance du 3 Juillet 2020

L'an 2020 et le 3 Juillet à 12 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle des fêtes sous la présidence de PELÉ Jean-Yves, Maire.

<u>Présents</u>: Mmes: DESIEAUX Christelle, GIRALDO Ludivine, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, MILLÉRIOUX Myriam, PETIT Sandrine, THOMAS Valérie, MM: COLIN Pascal, DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MILLET Jean-Luc

Excusé(s) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mme THIROT Sylvie à M. JOULIN Dominique Mme CHESTIER Sophie

Nombre de membres

• Afférents au Conseil municipal: 15

• Présents : 13

Date de la convocation : 29/06/2020 Date d'affichage : 29/06/2020

Acte rendu exécutoire : après dépôt en Préfecture le : et publication ou notification du :

A été nommé secrétaire : Mme GIRALDO Ludivine

Objet des délibérations :

SOMMAIRE

Fixation du nombre d'adjoint

réf: D2020_07_013: Fixation du nombre d'adjoint

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2; Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger; Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal; Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.

Monsieur le Maire propose 4 adjoints, il est procédé au déroulement du vote à bulletins secrets.

Résultat :

4 adjoints : 11 voix3 adjoints : 3 voix

Le conseil municipal **FIXE** à 4 le nombre d'adjoint

A la majorité (pour : 11 contre : 3 abstentions : 0)